



SYNDICAT CGT AIR FRANCE
Section Roissy Fret
Rue du Tarteret - 95700 Roissy en France
Tel. **01.41.56.91.51 / 6.97.81**
Fax. **01.41.56.91.50**
E-mail : cgtroissyfret@free.fr



Le vase a débordé !...

Depuis avant-hier, suite à la distribution des bulletins de salaires, de nombreux secteurs de la compagnie dont le fret ont effectué des arrêts de travail spontanés naturellement soutenu par la CGT.

En effet, la direction, appuyée dans sa volonté de réforme de nos acquis par les récentes signatures d'accords, avait décidé que dorénavant l'ancienneté serait dissociée du salaire de base et transformée en prime avec pour effets pervers :

- ✓ la possibilité de voir celle-ci disparaître au gré des envies (une prime ne constituant pas un élément de salaire) ;
- ✓ l'indexation de celle-ci sur le taux d'activité (impact direct sur son montant pour les salariés à temps partiel).

Suite à ces arrêts, l'engagement de la direction a été pris sur le maintien de cette majoration au salaire de base, preuve est donc faite ce jour que tous les combats menés par les salariés ne peuvent qu'être bénéfiques à la préservation de nos acquis quels qu'ils soient.

Il semblerait que le seuil de résilience* ait été atteint. Depuis de nombreuses semaines, la CGT ne cesse d'interpeller la direction sur les effets néfastes de la mise en application du plan Transform qui jusqu'alors nous la jouait sourde et muette.

L'accord sur l'aménagement du temps de travail (RTT, pause, Etc....) et son application locale doit être très prochainement en discussion... Espérons que le message de ras-le-bol ainsi que la volonté farouche des agents à ne rien perdre soient enfin entendus par la direction. Si tel n'était pas le cas, la CGT avec les salariés comme toujours sauront le lui rappeler.

**Seuil de résilience : Capacité d'un groupe ou d'une structure à s'adapter à un environnement changeant, seuil maximal d'acceptation.*

Roissy Fret, le 31 janvier 2013